

**Question écrite (06/10/2022)****Absence de consul honoraire à Bali**

M. Jean-Pierre Bansard attire l'attention de Mme la ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur l'absence de consul honoraire à Bali. L'archipel indonésien qui compte plusieurs milliers d'îles accueille plus de 3700 Français selon les chiffres du registre des Français établis hors de France en 2021. Presque la moitié de la communauté française réside sur l'île de Bali. La section consulaire se trouve à Jakarta, tandis que les agences consulaires gérées par des consuls honoraires en se situent à Sarubaya sur l'île de Java et à Makassar sur l'île de Célèbes, localisations difficilement atteignables pour les Français de Bali. Il lui demande si l'ouverture d'une agence consulaire sur l'île de Bali - au plus proche de la communauté française - est prochainement prévue.